



VINCENT DELAHAYE

SÉNATEUR DE L'ESSONNE LIBRE & INDÉPENDANT

@v_delahaye



| News Sénat - Février 2026 |

PPE3 : L'énergie dans le brouillard !...



La programmation précédente (PPE2) était devenue totalement obsolète après la relance du nucléaire annoncée en 2022. Elle prévoyait encore des fermetures de réacteurs alors même que la France

avait choisi de relancer la production nucléaire. Il était donc indispensable d'actualiser notre feuille de route énergétique. La PPE3 imposée par le gouvernement essaie de le faire mais sans transparence ni étude d'impact : la prolongation des réacteurs existants à 50 ou 60 ans, le lancement de six nouveaux EPR, la poursuite de la montée en puissance des énergies intermittentes et l'électrification progressive des usages n'ont fait l'objet d'aucun débat éclairé et transparent. Jusqu'à la dernière minute avant la signature du décret, personne ne savait ce qu'elle contenait. La démocratie requiert de la transparence. Là on a plus l'impression que c'est le fait du Prince. Pour un sujet aussi majeur pour l'avenir économique de notre pays c'est assez invraisemblable ! De plus, cette nouvelle trajectoire soulève deux questions majeures. D'abord, celle de l'équilibre du système. RTE constate déjà une consommation en baisse, face à une production en hausse, générant des situations d'abondance et une modulation accrue du parc nucléaire, ce qui est coûteux et dangereux pour la longévité de nos centrales. Si nous ne consommons pas plus d'électricité, il faut arrêter d'installer de nouvelles capacités de production. Les énergies intermittentes vont nécessiter des sommes colossales rien que pour les connecter au réseau, sans parler de la construction. Ainsi le prix de l'électricité risque de continuer de monter via les subventions aux énergies intermittentes, ce qui réduira encore l'intérêt de l'électrification des usages, donc baissera encore notre consommation. Ensuite, celle de la méthode. Une programmation d'une telle ampleur devrait s'appuyer sur une loi débattue et votée en reprenant les éléments de ma commission d'enquête sur l'électricité. Certes, la PPE3 introduit une clause de revoyure en 2027. C'est une nouveauté importante : elle permettra d'ajuster la trajectoire lorsque le Gouvernement changera. Mais cette clause doit être l'occasion d'un véritable débat national à la hauteur des enjeux, c'est que nous affirmons dans la tribune que vous pouvez retrouver ci-dessous.



Retrouvez notre tribune ici

Budget 2026 : le Sénat protège les communes



Vous le savez, je me suis opposé au budget 2026 qui reposait, une fois de plus, trop largement sur l'augmentation des impôts et taxes, sans effort sur la nécessaire baisse de

la dépense publique. Dans ce contexte, ma priorité a été de protéger les communes, premier échelon de proximité de la démocratie et pivot de l'investissement public local. Avec le groupe UC, nous avons obtenu que la contribution des collectivités à l'effort national soit ramenée de 4,6 à 2 milliards, évitant ainsi une ponction trop importante qui aurait directement freiné les projets communaux : rénovation des écoles, voirie, équipements sportifs ou culturels. Nous avons profondément revu le dispositif de lissage conjoncturel (DILICO 2) : son montant a été réduit à 740 millions et les communes en ont été totalement exonérées (le gouvernement nous avait seriné que ce serait inconstitutionnel, en fait il n'en est rien), afin de ne pas pénaliser leur capacité d'autofinancement. Nous avons également plafonné à 2 % des recettes réelles de fonctionnement l'impact de la baisse de la compensation des valeurs locatives industrielles, garantissant que les communes concernées ne subissent pas de choc budgétaire brutal. J'ai également soutenu la suppression de l'écêtement de la TVA transférée, qui aurait affaibli la dynamique de ressources locales, et veillé à l'extension de la dotation en faveur des petites communes, pour mieux prendre en compte leurs charges croissantes. Enfin, nous avons refusé la fusion précipitée des dotations d'investissement, afin de préserver la lisibilité des dispositifs existants et la capacité des maires à porter leurs projets dans un cadre stable et concerté.

Retrait des États Unis de 66 organisations internationales : qui paiera la facture ?



J'ai adressé au Premier ministre un courrier sur un sujet qui pourrait avoir des conséquences budgétaires majeures pour notre pays : le retrait annoncé des États-Unis de 66 organisations internationales. Les États-Unis

figurent parmi les principaux contributeurs financiers de ces instances multilatérales. Leur désengagement soulève donc une question simple mais essentielle : qui paiera ? Une réduction des budgets est-elle envisagée ? Ou bien certains États, dont la France, devront-ils augmenter leur contribution pour compenser ? Une hausse, même indirecte, de la participation française devrait être clairement assumée, encadrée et débattue. Je rappelle que ces organisations bénéficient de budgets et de salaires importants. Nous ne devons pas nous substituer financièrement aux États-Unis. J'attends que le Gouvernement se positionne clairement sur le sujet. Le Parlement doit disposer d'éléments précis. Une négociation ne peut être conduite utilement que si elle repose sur un objectif clair et fermement assumé dès l'origine.



Retrouvez le courrier adressé au Premier Ministre

Subventions aux associations : des explications ?



J'ai saisi le ministre de l'Économie afin d'obtenir des réponses précises sur plusieurs subventions accordées au niveau national. Certaines lignes interpellent par leur montant, parfois très élevé, ou par leur évolution soudaine d'une année sur l'autre. Je ne préjuge ni de la légitimité ni de l'utilité des structures concernées. En revanche, je demande des éléments concrets : intérêt, montants exacts perçus, actions financées, fondements juridiques, bilans d'exécution et évaluations transmises à l'État. La confiance dans l'action publique repose sur la clarté des décisions budgétaires et sur la capacité à rendre compte, précisément, de chaque euro engagé.



Retrouvez le courrier adressé au Ministre de l'Économie

Le tour des jeunes de l'Essonne continue !



Face au désintérêt croissant des jeunes pour les institutions et afin de raviver l'esprit démocratique, Jocelyne et moi avons lancé, dès 2023, une série de rencontres dans les collèges et lycées volontaires de l'Essonne. Cette tournée se poursuit aujourd'hui, avec une ambition claire : partager nos parcours et offrir une autre lecture de l'engagement politique, susceptible de susciter réflexion et vocations chez les élèves.

*Bien fidèlement
Vincent*